

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

Comment et qui doit payer les amendes des collaborateurs au volant d'un véhicule société ?

Webinar - mardi 20 JUIN - de 11 h 00 à 11 h 15

Depuis le 1er janvier 2017, les entreprises sont désormais dans l'obligation d'indiquer, sous 45 jours, l'identité du conducteur pour toute infraction commise avec un véhicule société.

Le chef d'entreprise qui n'identifie pas le contrevenant devra payer à sa place une amende majorée, allant jusqu'à 1 875 euros !

À défaut, le chef d'entreprise, en sa qualité de représentant légal, sera personnellement condamné à régler une amende de 4ème classe. De plus, la liste des infractions pouvant être constatées par un radar automatique a été complétée, démultipliant ainsi le risque financier pour les chefs d'entreprises.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de fermer les yeux ou de détourner le regard. Les mauvais conducteurs ne seront plus protégés par la voiture de fonction, car ils devront obligatoirement être désignés nommément au moment du paiement de l'amende.

MAPPING CONTROL permet aux entreprises de gérer cette nouvelle disposition du Code de la Route.

Découvrez, lors de ce webinar, les solutions proposées par la télématique embarquée pour identifier le conducteur au volant et automatiser la gestion des amendes.

Conférence animée par : Fabien PANIER, Directeur Des Ventes, MAPPING CONTROL

Pour s'inscrire : <https://webikeo.fr/webinar/comment-et-qui-doit-payer-les-amendes-des-collaborateurs-au-volant-d-un-vehicule-societe>

A propos de MAPPING CONTROL

Créée en 2006, spécialiste du véhicule connecté et de l'intelligence embarquée, MAPPING CONTROL développe et commercialise des services innovants et modulaires résolument orientés réduction des coûts de flotte, second poste de dépense dans une entreprise :

- géolocalisation,
- optimisation fiscale,
- autopartage,
- gestion de parc,
- analyse de conduite,
- protection et sécurisation,

- applications mobiles,
- échanges de données,
- gestion des amendes
- fuel control.

Ses solutions, toutes développées en interne, associent plateforme logicielle, applications web et mobiles pour les gestionnaires et les conducteurs, et boîtiers communicants dernière génération. Elles ont déjà permis à MAPPING CONTROL de connecter plus de 70 000 véhicules de flottes d'entreprises et de collectivités territoriales.

Membre de la French Tech, MAPPING CONTROL est labellisée Bpifrance Excellence.

Plus d'informations sur : www.mappingcontrol.com